



Monsieur Mars Di Bartolomeo
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 7 mars 2017

Monsieur le Président,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 du Règlement de la Chambre des Députés, nous souhaiterions poser une question parlementaire à Monsieur le Ministre des Finances concernant la fermeture de la banque UniCredit Luxembourg SA.

Selon les informations parues dans la presse nationale, la banque UniCredit Luxembourg SA fermera ses portes le 31 décembre 2018 dans le cadre d'un plan de restructuration international. 162 personnes devraient perdre leur emploi d'ici 2019.

Dans ce contexte, nous aimerions poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre des Finances :

- Monsieur le Ministre peut-il nous confirmer ces informations ?
- Monsieur le Ministre était-il au courant d'une éventuelle fermeture totale de la banque en question?
- Dans l'affirmative, quelles démarches ont été faites pour éviter cette fermeture ?
- Quelle est la position du gouvernement face à cette décision ?
- Quelles sont les raisons qui ont conduit à la fermeture de la banque UniCredit Luxembourg SA ?
- Monsieur le Ministre peut-il nous renseigner sur le nombre exact d'emplois touchés par cette fermeture ?

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre très haute considération.

Gilles Roth

Diane Adehm

Députés



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Finances



Monsieur le Ministre
aux Relations avec le Parlement
p.a. Service Central de Législation
43, boulevard Roosevelt
L-2450 LUXEMBOURG

Référence : 81cx6f2c8

Luxembourg, le 30 mars 2017

Concerne : Question parlementaire n° 2816 du 7 mars 2016 de Madame la Députée Diane Adehm et de Monsieur le Député Gilles Roth concernant la fermeture de la banque UniCredit Luxembourg S.A.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint ma réponse à la question parlementaire sous rubrique.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments très distingués.

Le Ministre des Finances,

Pierre GRAMEGNA



Réponse de Monsieur le Ministre des Finances Pierre GRAMEGNA à la question parlementaire n°2816 du 7 mars 2017 des honorables Députés Diane ADEHM et Gilles ROTH concernant la fermeture de la banque UniCredit Luxembourg S.A.

La fermeture de la banque UniCredit, dont la presse s'est fait l'écho, relève d'un choix stratégique de l'actionnaire de la banque, qui n'est pas tenu d'en informer au préalable le Gouvernement. Le Ministre des Finances n'est donc pas en position de fournir de plus amples précisions à ce sujet.